

saison 2018-2019

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

1 rue Daniel-Costantini • CS 90047 • 94046 Créteil cedex

[5800000.coc@ffhandball.net](mailto:5800000.coc@ffhandball.net)

01 56 70 74 74

COMMISSION  
ORGANISATION  
COMPÉTITIONS  
LIGUE  
ÎLE DE FRANCE



COUPE DE  
LA LIGUE

RÉGIONAUX &  
DÉPARTEMENTAUX

## TIRAGE DES 1/16<sup>ES</sup> DE FINALE

à jouer avant le 3/03/2019

### MASCULINS

5875056	Paris SC	–	USJM HB Mitry-Mory	5877021
5877023	CS Monterelais	–	ES Vitry	5894040
5877037	USM Villeparisis	–	Levallois SC	5892036
5877078	Sénart AHB	–	HBC Livry Gargan	5893003
5878010	Ent. Cellois / Louveciennes	–	Villemomble HB	5893055
5878041	Versailles HBC	–	Neuilly-Plaisance Sports	5893024
5878056	USHB Vernouillet-Verneuil	–	SCA 2000 Évry	5891015
5891025	H Mennecy VE	–	CLOC Achères	5878004
5891034	Savigny HB 91	–	AS Pierrefitte	5893026
5893008	CM Aubervilliers	–	HBC Conflans	5878061
5893009	Aulnay HB	–	ASV Chatenay-Malabry	5892005
5893032	La Dionysienne HB	–	Torcy HB MLV	5877034
5894023	CA L-Haÿ-les-Roses	–	HBC Thierrypontain	5877043
5894035	Villiers EC	–	Houilles-Le Vesinet-Carrières HB	5878046
5894055	Joinville HBA	–	Avon SC	5877001
5895021	St-Gratien/Sannois HBC	–	Chaville HB	5892011

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex  
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - [5800000@ffhandball.net](mailto:5800000@ffhandball.net) - [www.handball-idf.com](http://www.handball-idf.com)

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z

## RAPPELS

### Règle de participation

Tout joueur ou toute joueuse ayant participé à un tour en coupe de la ligue des nationaux ne pourra plus participer en coupe de la ligue des régionaux. Tout joueur ou toute joueuse de plus de 16 ans ayant participé à 6 matches en championnat de France plus de 16 ans ne pourra plus évoluer en coupe de la ligue des régionaux.

Les joueuses et joueurs évoluant en championnat de France moins de 18 ans pourront choisir le niveau de la coupe de la ligue où ils veulent évoluer, en respectant les règlements de l'alinéa précédent.

Tous les joueurs ou joueuses de moins de 18 ans ayant participé à 6 matchs en championnat de France plus de 16 ans ne pourront plus évoluer en coupe de la ligue des régionaux.

Les joueurs ou joueuses ayant évolué pour leur club en championnat peuvent participer à un match en coupe de la ligue sur le même week-end.

### Arbitrage

En cas d'arbitrage officiel, les indemnités d'arbitrage seront réglées par le club recevant.

Si aucun arbitre officiel n'est désigné ou présent, il convient d'appliquer les dispositions stipulées dans le code d'arbitrage.

### Durée des rencontres

La durée des rencontres est fixée comme suit : 2 x 30 minutes (repos 10 minutes), sauf pour les ¼ de finale et les ½ finales, disputés le même jour en 2 x 25 mn.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire : épreuve des tirs au but dans les conditions prévues au 3.3.6. du règlement général des compétitions nationales.

### FdMe

La feuille de match électronique sera établie avec soin et précision.

Chaque équipe pourra inscrire un maximum de 14 joueurs sur la feuille de match électronique.

Toutes les licences seront autorisées sauf les licences de type C.